

## Garantie limitée du produit Batteries AMASS

Territoire applicable : Europe (hors Allemagne, Autriche, Suisse)

Valable pour les ventes du : 08.06.2021

Produit : GTX 2500 / GTX 5000 / GTX 3000-H4 / GTX 3000-H5 / GTX 3000-H6 / GTX 3000-H7 / GTX 3000-H8 / GTX 3000-H9 / GTX 3000-H10 avec GTX 3000-BCU

Stockage d'énergie au lithium-ion

Cette garantie limitée (ci-après dénommée " Garantie ") s'applique aux batteries GTX Lithium-ion (ci-après dénommées " Produits ") fournies par Shenzhen SofarSolar Co. Ltd. par l'intermédiaire d'un revendeur agréé.

### 1. Objectif

Le principal objectif de cette garantie est de définir clairement les questions relatives à la politique de garantie des produits.

### 2. Garantie

SofarSolar garantit que le produit sera exempt de défauts causés par une fabrication inadéquate ou des matériaux défectueux et que le produit conservera soit soixante-dix pour cent (70 %) de la capacité utilisable pendant dix (10) ans, soit une énergie de transit minimale calculée à partir de la date de début de la garantie, selon la première éventualité.

Les conditions de mesure de la capacité sont définies à l'annexe 1.

Type de produit	Capacité utilisable (kWh)	Énergie minimale de transit (MWh)
GTX 2500	2.25	6.7
GTX 5000	4.50	13.5
GTX 3000-H4	9.00	28.3
GTX 3000-H5	11.25	35.5
GTX 3000-H6	13.50	42.6
GTX 3000-H7	15.75	49.6
GTX 3000-H8	18.00	55.5
GTX 3000-H9	20.25	62.5
GTX 3000-H10	22.50	69.5

La condition de garantie définie ci-dessus s'applique également aux modules de batterie achetés ultérieurement.

Cette garantie de 10 ans commence à partir de la date définie ci-dessous :

- a. Facture émise par le client
- b. 3 mois après la date de fabrication du produit.

### **3. Champ d'application de la garantie**

Si le produit ne peut pas répondre aux critères de garantie définis pendant la période de garantie et fait l'objet d'une réclamation, Shenzhen SofarSolar Co. Ltd sera libre de réparer ou de remplacer le module de batterie GTX 3000-H concerné par un produit remis à neuf ou neuf. Si le même produit n'est plus disponible sur le marché, SofarSolar Co. Ltd. peut, à sa propre discrétion, le remplacer par un produit similaire aux fonctions comparables.

SofarSolar peut, au lieu de remplacer le produit, offrir une compensation financière selon l'une des méthodes ci-dessous :

- a. Remboursement =  $\text{prix d'achat} \times (\text{énergie minimale de transit} - \text{énergie totale de transit}) / \text{énergie minimale de transit}$
- b. Remboursement =  $\text{prix d'achat} \times (\text{capacité utilisable nominale} - \text{capacité utilisable réelle}) / \text{capacité utilisable nominale}$ .

En cas de défaut du produit, SofarSolar peut rembourser à la demande de l'acheteur la valeur du temps selon le calcul suivant : Remboursement =  $\text{prix d'achat} / 120 \times \text{mois de garantie restants}$ .

Le prix d'achat est le prix d'achat par le client final du module de batterie concerné, diminué des subventions ou des avantages fiscaux.

### **4. Conditions de garantie**

La garantie relative au produit ne s'applique que si le produit :

- a. acheté auprès de SofarSolar ou d'un revendeur agréé sur le territoire ;
- b. a un numéro de série officiel de SofarSolar ;
- c. a été installé sur le territoire concerné
- d. est installé, utilisé et entretenu conformément aux instructions du produit ;

- e. est utilisé sur la base d'un cycle quotidien et sert uniquement au système de stockage d'énergie (maximum 700 cycles de charge par an).

La garantie n'est pas applicable si le défaut ou le manque de performance du produit est dû à une mauvaise utilisation, un abus, un accident ou un manque d'entretien du produit.

Cette garantie ne s'applique pas aux accessoires et aux kits d'outils fournis avec les produits.

## **5. Exclusion de la garantie**

Dans la mesure permise par la loi, SofarSolar exclut toute responsabilité pour le produit dans la mesure où tout dommage ou défaut est causé ou contribué par ce qui suit :

- a. La période de garantie indiquée ci-dessus a déjà expiré.
- b. En cas de panne de l'onduleur ou du chargeur (à l'exception des onduleurs de stockage d'énergie SofarSolar).
- c. Si le produit est installé avec des onduleurs ou des chargeurs qui ne sont pas certifiés par SofarSolar.
- d. Si le produit est utilisé de manière incorrecte, négligente ou de toute autre manière inappropriée, y compris l'utilisation du produit en dehors de la température ambiante recommandée comme indiqué dans les instructions du produit.
- e. S'il y a des dommages liés au transport, y compris, mais sans s'y limiter, une chute, une déformation, un choc ou un dommage avec un objet pointu.
- f. En cas de stockage, d'installation, de mise en service, de modification ou de réparation du produit effectué par une personne autre que SofarSolar ou un installateur certifié par SofarSolar.
- g. Mauvaise utilisation, abus, négligence, accidents ou événements de force majeure, y compris, mais sans s'y limiter, la foudre, une inondation, un incendie, un froid extrême ou tout autre événement échappant au contrôle raisonnable de SofarSolar.
- h. Toute tentative de prolonger ou de raccourcir la durée de vie du produit sans confirmation écrite de SofarSolar, que ce soit par des moyens physiques, par programmation ou autre.
- i. La dépose et la réinstallation dans un endroit différent de l'installation d'origine sans la confirmation écrite de SofarSolar.
- j. Le produit entre en contact avec de l'eau, des poussières conductrices ou des gaz

corrosifs.

- k. Si différents types de batteries ont été connectés ensemble.
- l. Si le produit est endommagé ou défectueux à la suite d'une utilisation inappropriée, d'une mauvaise utilisation ou d'un abus non conforme à ce qui est indiqué dans le manuel d'utilisation.
- m. En cas d'usure normale ou de détérioration des performances, ou en raison de défauts superficiels, de bosses ou de taches qui affectent les performances du produit.
- n. Le vol ou le vandalisme du produit ou de l'un de ses composants.
- o. Si l'utilisateur final ne fournit pas le numéro de série correct du produit ou si le numéro de série du produit est indéchiffrable, ou encore s'il a été modifié sans l'autorisation de SofarSolar.
- p. Le produit n'est pas adapté à l'alimentation des dispositifs médicaux de maintien de la vie et à l'application automobile.
- q. Les dommages causés au produit par un cas de force majeure, un cas fortuit (causes de catastrophes naturelles telles que des événements objectifs imprévisibles, inévitables et insurmontables, y compris, mais sans s'y limiter, une guerre, une guerre civile, une grève, des émeutes ou d'autres activités menées par le gouvernement, le terrorisme, une guerre, des émeutes, des grèves, l'indisponibilité d'une main-d'œuvre ou de matériaux appropriés et suffisants et d'autres événements indépendants de la volonté de SofarSolar) ou d'autres tiers.

## **6. Processus de demande de garantie**

Les réclamations peuvent être effectuées par le revendeur agréé auprès duquel le produit a été acheté. Pour traiter les demandes de garantie, les points suivants doivent être respectés :

- a. Facture pour l'achat du produit
- b. Numéro de série du produit et date de la première installation
- c. Spécifiez les données enregistrées par les produits pour indiquer si la capacité minimale a été atteinte.

Shenzhen SofarSolar Co. Ltd. peut contacter l'acheteur pour de plus amples informations concernant le défaut.

Shenzhen SofarSolar Co. Ltd. peut demander à l'acheteur de procéder à une analyse des défaillances du produit afin de fournir des preuves pour la réclamation. La vérification finale de la réclamation sera effectuée par Shenzhen SofarSolar Co. Ltd.

Shenzhen SofarSolar Co. Ltd. se réserve le droit de rejeter les demandes d'échange si des informations suffisantes ne sont pas fournies.

Pour demander le remplacement d'une unité de stockage d'énergie, vous devez contacter le centre de service de Shenzhen SofarSolar Co. Ltd. (e-mail : [Service@sofarsolar.com](mailto:Service@sofarsolar.com)) ou l'une de ses filiales (voir les coordonnées à la fin du document).

Si vous contestez la vérification de la réclamation par SofarSolar, le produit doit être évalué par un laboratoire d'essai certifié par le gouvernement de l'UE ou par une société d'essai tierce certifiée. Vous supporterez le coût de l'évaluation par un tiers, sauf si votre réclamation s'avère valable, auquel cas SofarSolar prendra en charge le coût de l'évaluation.

Si le produit n'est plus disponible, SofarSolar peut, à sa seule discrétion, remplacer le produit par un produit remis à neuf ou par un autre produit ou des pièces présentant des caractéristiques et des performances équivalentes selon les dernières informations techniques disponibles. La batterie, les composants ou les produits de remplacement peuvent ne pas être neufs, mais d'une qualité et d'une spécification conformes aux spécifications du produit.

## 7. Dispositions générales

Cette garantie est régie par la loi de l'UE. Si une disposition de ce document est inapplicable, illégale ou nulle, ou rend ce document ou une partie de celui-ci inapplicable, illégal ou nul, alors cette disposition sera supprimée et le reste de ce document restera en vigueur.

Si une disposition du présent document est exécutoire, illégale ou nulle dans une juridiction mais pas dans une autre ou rend le présent document ou une partie de celui-ci inapplicable, illégal ou nul dans une juridiction mais pas dans une autre, cette disposition sera supprimée uniquement en ce qui concerne l'effet du présent document dans la juridiction dans laquelle elle est inapplicable, illégale ou nulle.

## 8. Définitions

**Revendeur agréé** désigne un détaillant ou un distributeur agréé de SofarSolar sur le Territoire.

Le **droit des consommateurs** signifie le droit européen des consommateurs

L'**énergie nominale** signifie la capacité nominale initiale du produit telle qu'elle est imprimée sur l'étiquette du produit.

**Produits** : les batteries AMASS GTX fabriquées par SofarSolar.

**Instructions du Produit** désigne les instructions et les manuels émis par SofarSolar avec le Produit décrivant comment installer et utiliser le Produit.

**SofarSolar** désigne Shenzhen SofarSolar Co. Ltd.

## 9. Droit applicable

Cette garantie est régie par la législation européenne. Les produits sont assortis de garanties qui ne peuvent être exclues en vertu du droit européen de la consommation. L'acheteur a droit à une indemnisation pour un défaut matériel pour tout autre dommage raisonnablement prévisible. L'acheteur a également droit à une réparation ou à un remplacement si les produits ne sont pas de qualité acceptable et si le défaut n'est pas un défaut substantiel mais affecte l'utilisation normale du produit. Les avantages fournis par la garantie s'ajoutent à tous les autres droits et recours dont dispose le consommateur en vertu de toute loi relative aux biens ou services auxquels la garantie se rapporte.

Les Conditions sont limitées à Shenzhen SofarSolar Co. Ltd.

## 10. Contact

### Global

Shenzhen SOFARSOLAR Co.Ltd.  
401, Building 4, AnTongDa Industrial  
Park, District 68, XingDongCommunity,  
XinAn Street, BaoAnDistrict  
Shenzhen, Chine

Courriel : [info@sofarsolar.com](mailto:info@sofarsolar.com)

Web : [www.sofarsolar.com](http://www.sofarsolar.com)

### Europe

SofarSolar GmbH  
Krämerstr. 20  
72764 Reutlingen  
Allemagne

Courriel : [service@sofarsolar.eu](mailto:service@sofarsolar.eu)

Web : [www.sofarsolar.eu](http://www.sofarsolar.eu)

## **Annexe 1 : Conditions pour la mesure de la capacité des GTX 2500 et GTX 5000**

Le test est basé sur un seul module de batterie de la série GTX.

La température ambiante du produit doit être de  $25^{\circ}\text{C}\pm 2^{\circ}\text{C}$ .

La température initiale des dosettes de la batterie doit être de  $25^{\circ}\text{C}\pm 1^{\circ}\text{C}$ .

### **GTX 2500**

Charge à tension constante (56,16V) et à courant constant (10A), jusqu'à ce que toutes les tensions des cellules soient supérieures à 3,50Vdc ou que le courant de charge soit inférieur à 1A.

Décharge à courant constant (10A), jusqu'à ce que la batterie atteigne la protection de basse tension (45,6V).

### **GTX 5000**

Charge à tension constante (56,16V) et à courant constant (20A), jusqu'à ce que toutes les tensions des cellules soient supérieures à 3,50Vdc ou que le courant de charge soit inférieur à 1A.

Décharge à courant constant (20A) jusqu'à ce que la batterie soit protégée par une faible tension (45,6V).

## Annexe 2 : Condition pour la mesure de la capacité du GTX 3000-H

Température ambiante : 25 ... 28°C

### Méthode de charge/décharge

- a. Déchargez la batterie avec un courant constant jusqu'à ce que la tension de fin de décharge soit atteinte ou que la batterie s'auto-protège automatiquement.
- b. Attendez 10 minutes
- c. Chargez la batterie avec un courant constant et une tension de charge constante selon le tableau ci-dessous jusqu'à ce que la batterie se protège automatiquement.
- d. Attendez 10 minutes
- e. Déchargez la batterie avec un courant constant jusqu'à ce que la tension de fin de décharge soit atteinte ou que la batterie s'auto-protège automatiquement.
- f. Calculer la capacité déchargée. Surveillez rapidement le courant. (S'il s'agit d'un courant constant). La formule de calcul est la suivante : Capacité actuelle = temps de décharge x valeur du courant constant.
- g. Chargez la batterie avec un courant constant et une tension de charge constante jusqu'à ce que la batterie se protège automatiquement.

### Paramètres d'essai

Type de produit	Tension de fin de décharge (V)	Tension de charge constante (V)	Courant constant (A)
GTX 3000-H4	182	225	10
GTX 3000-H5	228	281	10
GTX 3000-H6	274	337	10
GTX 3000-H7	319	393	10
GTX 3000-H8	365	449	10
GTX 3000-H9	410	505	10
GTX 3000-H10	456	562	10